

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : janvier - février - mars 2022



Actualités

Edition spéciale vœux	p.5
L'extension de la maison médicale	p.2
L'influenza aviaire	p.4
Une référente sécurité routière	p.8

En direct des collectivités

Mise à disposition de composteur	p.3
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.3
Conseil des jeunes et des sages	p.5
Un véhicule en auto-partage	p.8

Vivre à Cheverny

Du côté de nos aînés	p.4
Vers l'autonomie numérique	p.5
A vos agendas	p.12

Que d'incertitudes en ces temps bousculés de vagues successives qui nous imposent un rythme, des usages et beaucoup d'attentions !

Depuis le début de l'épidémie, certaines choses perdurent : port du masque, gestes barrières et le sujet Covid reste l'un des thèmes les plus contagieux de nos publications.

Pourtant, nous avons beaucoup de ressources pour composer avec ces contraintes et le sommaire de votre bulletin municipal illustre la vitalité et la résilience de Cheverny et de ses habitants.

Certes, nous manquons quelques étapes, comme notre cérémonie des vœux qui est ajournée, mais nous saurons nous rattraper plus tard lorsque les beaux jours et un temps meilleur permettront un peu plus de convivialité.

Cette publication adaptée vous propose de multiples informations relatives aux échéances électorales dont le processus semble « vacciné » ; nous évoquons le projet d'extension de la maison médicale ; les actions des conseils des jeunes et des sages ; un point sur la fibre ; ainsi que plusieurs rendez-vous culturels ou sportifs qui dépendront naturellement de l'évolution des conditions sanitaires. Même si nous ne disposons pas de toute notre liberté, nous savons cultiver les petits passages collectifs et mesurons pleinement la valeur des rencontres.

C'est dans cet entre-deux que l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux et vous invite à rester confiants et vigilants.

Bonne lecture à tous

Lionella Gallard

Etat civil

NAISSANCES

28 novembre

Ombéline, Titaina **MARIE**

DECES

28 octobre

Florence **JULIEN née BERLU**

28 novembre

Annie **VAQUEZ née LASALLE**

25 décembre

Andrée **TESSIER née PRATX**

2022 : année électorale

Inscription sur les listes électorales, n'attendez pas la dernière minute

Vous venez d'emménager à Cheverny, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, ce qui est le cas en 2022, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales. au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutins soit jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Pensez également à signaler votre changement d'adresse, même s'il intervient au sein de la commune.



Déterritorialisation et gestion des procurations

A compter du 1er janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Les nouveaux formulaires de procuration sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr.

Vous pouvez également faire vos démarches sur la plate-forme <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Extension de la maison de santé

La Maison de Santé Universitaire de Cheverny (M.S.U), réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale est opérationnelle depuis mai 2015 et comptait lors de sa création 3 médecins généralistes, 2 infirmières, 1 médecin remplaçant et 1 secrétaire médicale.

Elle s'est étoffée progressivement grâce à son attractivité et compte 6 infirmières (dont 2 exercent en délocalisation à Bracieux), 4 médecins généralistes (dont 1 collaborateur), générant une occupation des locaux de 100%.

Malgré ce renforcement de l'équipe soignante, les professionnels de santé ont des difficultés à faire face à la demande croissante de la patientèle, due, entre autres, au

départ de certains médecins dans le secteur.

Un projet d'extension a été décidé par le conseil municipal (montant estimé de 337 003 € HT), conditionné à l'arrivée de médecins ou paramédicaux ce qui est le cas aujourd'hui puisque 2 jeunes médecins, Astrid Tabone et Clément Pellerin, se sont engagés à intégrer l'équipe médicale.

Pour cette extension d'environ 123 m² (2 cabinets médicaux, 1 cabinet pour consultations diverses, 1 salle d'attente et des toilettes), le cabinet Arcamzo a été retenu pour la maîtrise d'œuvre et la consultation des entreprises est en cours. Les travaux débiteront en mars 2022 et se termineront à l'automne.



Une balade thermographique instructive



Dans le cadre de Rénov'Habitat, Agglopolys a expliqué le 17 novembre à la trentaine de personnes présentes l'aide gratuite apportée les conseillers Rénov'Habitat à tous les particuliers intéressés pour réaliser des économies d'énergie. Comme une démonstration vaut tous les discours, cette conférence avait été précédée d'une démonstration de l'utilisation d'une caméra thermique avec résultats, visibles par tous, sur un écran embarqué des déperditions de chaleur.

Vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre logement, contactez le conseiller Rénov'habitat d'Agglopolys.

☎ 02 54 56 49 99 - renov-habitat@agglopolys.fr

Arrivée de la fibre : où en est-on ?

L'opérateur Orange a réalisé le déploiement pour 68% des adresses de la commune.

L'achèvement du déploiement sera réalisé pour partie en mode industriel au cours du premier semestre 2022 et pour les dernières adresses en mode raccordable à la demande à partir du second semestre.

Le mode raccordable à la demande sera déclenché par la commande du client auprès de son opérateur de service Internet. L'opérateur de service Internet sollicitera Orange opérateur aménageur de la boucle locale fibre pour que l'adresse soit rendue raccordable dans un délai de 6 mois.

Agglopolys propose des composteurs/ lombricomposteurs

Afin de valoriser au mieux les déchets, la loi impose de trier les biodéchets à la source dès le 1er janvier 2024. Concrètement, il ne sera plus possible de jeter les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, composés à plus de 90 % d'eau, qui représentent près de 30 % du poids de nos poubelles, ne seront plus incinérés.



Pour accompagner les habitants dans ces changements de tri, Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer qui le souhaite un composteur ou un lombricomposteur en plastique recyclé depuis le 1er janvier 2022.

Engagements réciproques

Les composteurs et lombricomposteurs sont destinés aux habitants des 43 communes d'Agglopolys dont Cheverny fait partie. Chaque foyer ne peut bénéficier que d'un seul équipement par adresse.

Cheverny, commune encore plus connectée à la nature

Lors de la journée européenne de la nature de 2021 un atelier de construction de nichoirs a été réalisé. Une belle journée collaborative où tout le monde a pu découvrir à quel point notre biodiversité était riche et variée.

Cette action est la suite du partenariat établi avec la LPO en 2021.

Il est temps maintenant de poser les nichoirs avant la période de nidification.

Décembre en fêtes pour le Conseil des jeunes

Le mois de décembre demeure une période toujours très appréciée par les élus du conseil des jeunes.

En effet cette période synonyme de fête a débuté par l'accueil des nouveaux élus au sein du conseil des jeunes.

Bienvenue à Nathaël, Baptiste, Arthur, Jules, Clément, Marlène, Pauline et Lison.



En participant à cette opération, **vous vous engagez à :**

- ◆ Venir récupérer le composteur/lombricomposteur mis à disposition par les services d'Agglopolys lors des permanences de retrait du matériel ;

- ◆ Conserver le composteur/lombricomposteur en bon état et à ne pas le céder à un tiers à titre onéreux ou gratuit, sous peine de devoir le rembourser à la collectivité (valeur : 50 euros) ;

- ◆ Laisser le composteur/lombricomposteur à votre adresse en cas de déménagement.

Agglopolys s'engage à :

- ◆ Vous fournir un composteur, un aérateur et un seau de cuisine ou un lombricomposteur ;

- ◆ Vous accompagner sur la pratique du compostage (conseils, infos pratiques).

Pour obtenir un composteur ou un lombricomposteur : remplir le **formulaire en ligne sur agglopolys.fr et joindre une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Vous serez informé de la disponibilité de votre composteur ainsi que des modalités de retrait par téléphone ou mail.

Contexte actuel : En raison de la pénurie de matières premières et de la crise sanitaire, les délais de distribution peuvent être de 2 à 3 mois.

Nous vous proposons de nous retrouver le **samedi 29 janvier à 9h30 devant la salle des fêtes** de Cheverny pour participer à la pause des nichoirs à l'initiative des conseils des jeunes et des sages avant la période de nidification.

Pour encore plus de nature et de plaisir, nous serons accompagnés par des ânes, chargés de transporter le matériel. Une opération à zéro empreinte carbone.

Traditionnellement, le conseil des jeunes participe activement aux ateliers de Noël avec les adultes. Les samedis 27 novembre et 04 décembre se sont tenues les rencontres pour décorer notre centre bourg. Fabriquer, dessiner, imaginer et bricoler ont été les maîtres mots des ateliers.

Bravo et merci à toutes et tous pour leur implication.

Recensement citoyen

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire en mairie ou en ligne pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Une attestation de recensement, indispensable pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans, vous sera remise. **Renseignements en mairie.**

Prochaines élections

Élections présidentielles

10 avril 2022 : 1^{er} tour

24 avril 2022 : 2^{ème} tour

Elections législatives

12 juin 2022 : 1^{er} tour

19 juin 2022 : 2^{ème} tour

Bureau de vote : salle des fêtes

Horaires : 8h - 18h

Maisons fissurées

La commune propose de déposer à nouveau un dossier de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle car une réforme est en cours qui pourrait en clarifier les conditions d'accès.

Si vous êtes concernés, par le phénomène des maisons fissurées, n'hésitez pas à déposer votre dossier (photos + courrier) en mairie. Pour les personnes ayant déjà déposé une demande, il suffit simplement de fournir le courrier actualisé.

Date limite de dépôt de la demande : vendredi 28 janvier.

Projet participatif

Dans le cadre d'un projet commun, les conseils des jeunes et des sages sont à la recherche d'anecdotes et de photos, images d'archives sur la commune de Cheverny (ex : ancienne école, ancien stade foot, distillerie...).

Contactez la mairie au 02 54 79 97 78 ou mairie.cheverny@orange.fr

Les documents seront scannés et restitués.

MARATHON DE CHEVERNY

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Village Marathon :

Parking P2 du Château de Cheverny

Vendredi : 15h00 à 20h00,

Samedi : de 10h00 à 19h00,

Dimanche : à partir de 7h00

Programme des courses :

Samedi :

Arrivée du Trail à partir du 12h,

10 km départ à 16h30

Dimanche :

marathon et duo : départ à 9h00,

semi-marathon : départ à 9h30

LE MARATHON DE CHEVERNY recherche des bénévoles

Pour assurer la sécurité des coureurs (signaleurs) et une bonne organisation (postes aux ravitaillements, passage du duo, consigne, parkings...) les organisateurs ont besoin de bénévoles les samedi 2 et dimanche 3 avril 2022.

Chaque bénévole se verra offrir une dotation (tee-shirt, bouteille de vin et sac à dos) et le repas.

Contact : **Josette Lange**

06 65 09 31 96

josette.lange@orange.fr

MARATHON DE CHEVERNY circulation dans le bourg

Dans le cadre du marathon 2022, le centre bourg sera fermé à la circulation.

Si vous êtes habitants du centre bourg (rue du Chêne des dames, Place de l'Eglise, Ruelle de l'Eglise, début de la Route du Bûcher) et que vous avez des visites régulières de type aide ménagère, livraison de repas à domicile, ... merci de bien vouloir vous signaler à la mairie avec les noms, prénoms et société de vos intervenants afin de leur réaliser un laissez-passer.

Du côté des basses-cours

L'ensemble du territoire métropolitain est placé depuis le 5 novembre 2021 en risque « élevé » au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ◆ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ◆ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux afin de détecter au plus vite toute apparition du virus.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- ◆ protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- ◆ éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;



- ◆ ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- ◆ protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois, au-delà de laquelle l'épandage est possible ;
- ◆ réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Repas des aînés

Jeudi 16 décembre, un repas était offert aux aînés qui le souhaitaient à l'Auberge des Sources de Cheverny.

Avant ce repas, les participants ont pu bénéficier d'une visite du site sous la houlette de Monsieur Sébastien Pilat, directeur des Sources de Cheverny, découvrant ainsi le château du Breuil transformé.

La doyenne du jour Madame Maréchal a reçu un joli bouquet de fleurs et le doyen Monsieur Mathon, un magnum de vin.

Pour les personnes qui avaient commandé un colis gourmand, il leur a été remis à domicile par les élus de la commune.



Accompagner vers l'autonomie numérique

L'ambition des conseillers numériques est de rapprocher de tous les français le numérique du quotidien. **Leur mission est de proposer des solutions d'accompagnements à l'apprentissage de l'informatique**, en cohérence avec vos besoins et à proximité de chez vous.

Le conseiller numérique aide à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc)



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels



Apprendre les bases du traitement de texte



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques



Suivre la scolarité des enfants avec les logiciels de gestion de vie scolaire, sensibiliser aux mécanismes excessifs et addictifs liés au numérique

Je m'inscris, j'apprends, je suis autonome et c'est gratuit

Les dix commandements d'une pratique sereine du numérique

1. Ta vie privée tu protégeras
2. Ton ordinateur tu nettoieras
3. Ton ordinateur tu protégeras
4. Des publicités tu te méfieras
5. Les pièges et arnaques tu éviteras
6. Tes sources d'informations tu vérifieras
7. Des mots de passe forts tu utiliseras
8. A jour ton ordinateur tu mettras
9. Avec prudence tes achats tu feras.
10. Pour tes téléchargements une source fiable tu choisiras.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants arrivés en 2020 et 2021 ont été reçus à la salle des fêtes le vendredi 5 novembre.

Malgré les vacances scolaires, plusieurs familles avec de jeunes enfants étaient présentes. Mme le maire leur a présenté la commune qui compte 956 habitants,

2 châteaux et environ 450 000 touristes par an. Un soin particulier est apporté à l'environnement et à la qualité de vie du village. Les nouveaux habitants se sont ensuite présentés et pour clore un verre de l'amitié a été servi et a permis de faire connaissance plus longuement.



Accompagnement individuel

Tous les Vendredis
En mairie de Cheverny

Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05

Ateliers collectifs le mercredi

Découverte de l'informatique

Mercredi 2 février

Gérer et classer ses documents (photos, documents...) sur un PC

Apprendre à déplacer des fichiers, créer et organiser ses dossiers.

Mercredi 16 février

Les démarches administratives en ligne. Présentation générale

Présentation des principales démarches administratives, utilisation de FRANCE CONNECT et Identité numérique La Poste.

Mercredi 23 février

Utilisation de l'E-Mail création et utilisation

Apprendre les bonnes pratiques de l'utilisation d'un E-mail. Gérer les contacts et les principales fonctionnalités (transfert, pièces jointes...).

Mercredi 2 mars

Les messageries instantanées, visio et webcam

Logiciels de messagerie instantanée (skype whatsapp, zoom...) : Présentation des différentes applications, utilisation de la webcam.

Horaires et infos

Les mercredis de 14h30 à 16h30

Salle du conseil - Mairie

Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Sur Inscription directement auprès du conseiller numérique :

07 80 98 28 05

Edition spéciale vœux 2022



Très chers habitantes et habitants de Cheverny,

La cérémonie des vœux du Maire ayant été annulée en raison de la crise sanitaire, je vous propose ce document qui synthétise le bilan 2021 et les perspectives 2022 de l'activité municipale.

L'espèce humaine dispose d'une forte propension à s'adapter et c'est ce qui en fait la richesse et la diversité. De multiples chemins sont possibles mais les plus marquants seront toujours les plus fédérateurs, les plus généreux.

Une pandémie est difficile à contenir mais l'esprit de responsabilité collective l'emporte plus naturellement. L'année 2021 a révélé nos faiblesses mais surtout notre vitalité et cette publication en illustre les principaux éléments.

Quelques chiffres,

**un nombre d'habitants croissant,
962 résidents, 10 naissances,
4 mariages,
9 décès.
19 permis de construire et
32 demandes préalables instruits.**



Pratique de trottinette tout terrain



La conférence Rénov'habitat



La crèche « les p'tits fermiers »



Sobre 14 juillet de crise sanitaire

Je vous propose d'en parcourir ensemble les temps forts.

- ◆ Notre tissu économique s'est développé et les commerces se sont mobilisés : ouverture d'une boutique de créateurs, activité de découverte de la commune en trottinette électrique (Sotrott), nouvelle crèche, nouvelle équipe à la boulangerie et ouverture du restaurant gastronomique aux Sources de Cheverny.
- ◆ C'est dans un contexte sanitaire que le conseil municipal fut délocalisé à la salle des fêtes ce qui n'a pas empêché le conseil municipal, les conseils des jeunes et des sages de s'organiser.
- ◆ Des dispositifs ont été engagés par la municipalité : secteur voisins vigilants étendu, recrutement de M. Hemond, conseiller numérique accompagnant les habitants pour leur démarche, des ateliers participatifs sur le futur éco quartier, une journée éco citoyenne, l'accueil des nouveaux habitants, une balade thermographique puis conférence sur la rénovation thermique illustrent l'intérêt des habitants pour leur commune.
- ◆ Les aménagements se sont poursuivis : réfection de voirie, développement de la fibre, création d'un mini giratoire, diagnostic et entretien des chemins communaux. Des travaux ont été engagés : démoussage de toitures, peinture des bâtiments, devanture crêperie refaite ainsi que l'acquisition de terrains pour des aménagements futurs.
- ◆ Le Coronavirus reste un bouleversement pour la vie du village mais la mairie a favorisé les rendez-vous pour la vaccination.

Dès la levée de certaines restrictions, le village a retrouvé son dynamisme sous le contrôle des mesures sanitaires : 1 000 lectures d'hiver, marché

Les projets de 2022

Le nouveau document d'urbanisme de l'Agglo, le PLUI, sera finalisé à l'automne et remplacera le document municipal. Les élections présidentielles (avril) et législatives (juin) se dérouleront selon les modalités nationales et locales.

2022 verra l'extension de la maison médicale pour accueillir deux jeunes médecins supplémentaires. Les études et consultations pour le projet d'éco-quartier et ses aménagements annexes vont se déployer pour progressivement se concrétiser à partir de 2023.

Enfin, selon les conditions sanitaires, nous accueillerons, entre autres, le marathon de Cheverny, la fête des plantes, Jazz in Cheverny, le marché gourmand et artistique, l'Echo du caquetoire, la fête des vendanges, Cheverny en fête et les 50 ans de l'Amicale des loisirs. 2022 sera aussi l'année du centenaire de l'ouverture au public du château de Cheverny.

gourmand et artistique, Echo du caquetoire, fêtes des vendanges, Grand débarras et concert de Noël.

Voilà ce que nous aurions partagé pendant notre cérémonie des vœux fin janvier.

Il me semble que nous inventons facilement des solutions pour composer avec des contraintes et les instants de répit sont richement exploités.

Vous y participez activement ainsi que les agents municipaux, les élus et je vous en remercie.

C'est une année 2022 attentive, responsable, réaliste mais surtout conforme à vos envies que toute l'équipe municipale vous souhaite.

Prenez soin du temps qui passe même s'il semble plus restreint.

Ce sont ces petits moments qui façonnent les plus importants.

Meilleurs vœux à toutes et tous,

Lionella Gallard
Maire

L'ensemble de l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022

2021 en images



Pensez à tailler les haies

La présence d'une haie peut constituer une gêne pour la sécurité des véhicules. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident dû à un manque d'entretien.

L'entretien régulier des haies est également essentiel. Il contribue à conserver sa vitalité et ses fonctionnalités, à titre d'exemple :

- ◆ l'extrémité des branchages peut-être laissée au sol (riches en éléments fertilisants) ;
- ◆ les autres parties peuvent servir en bois de chauffage ou bois d'œuvre.

Le brûlage est interdit.

La valorisation est à privilégier.

Il est fortement déconseillé d'effectuer des travaux sur une haie entre le 15 février et le 15 septembre pour favoriser la biodiversité.

Entretenez les ponceaux

Les petits ponts qu'on appelle « ponceaux » qui vous permettent d'accéder à votre maison ou terrain sont votre propriété.

Vous en avez la charge et l'entretien vous revient. Vérifiez qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux et qu'ils ne deviennent pas ainsi la cause des dommages.

Anne Beauvais récompensée

Anne Marias-Beauvais a récemment été récompensée pour son œuvre picturale au Grand Concours International de Paris des arts et des lettres.

Félicitations à cette artiste chevernoise qui avait exposé une partie de ses œuvres, il y a quelques temps, sous le caquetoire, lors du marché gourmand et artistique.



Expérimentation d'un nouveau service de mobilité en milieu rural : l'autopartage

Agglopolys, dans le cadre de son offre de mobilités Azalys, expérimente un nouveau service public d'autopartage. Le service a pour vocation d'offrir de nouvelles solutions de mobilités aux habitants avec la mise à disposition de véhicules électriques (ZOE) pour un tarif très avantageux (5 euros pour 2 h, 7,5 euros pour 4 h etc...) Les véhicules seront accessibles 7j/7 et sur une plage horaire allant de 4h30 du matin à 0h30 le soir.

Dans le cadre de l'expérimentation, une station va être créée à Cour-Cheverny sur le site du parking de Chantreuil accessible aux habitants de Cheverny et sera équipée de 2 véhicules électriques de dernière génération, avec une autonomie comprise entre 250 km et 400 km selon les conditions d'utilisation.

La réservation des véhicules s'effectuera par le biais de la plateforme en ligne **clem.mobi**, sur internet www.clem-e.com ou une application mobile dédiée au service **clem.mobi**, ou directement en mairie de Cour-Cheverny. La mise à disposition du véhicule s'effectue directement via **une boîte à clé en station**. L'ensemble du service est pensé pour être le plus simple possible à l'usage, de la réservation du véhicule jusqu'au choix du véhicule dédié au service.

La réservation du véhicule comprend le kilométrage illimité ainsi que l'assurance. Les véhicules seront accessibles à toutes les personnes détentrices d'un permis de conduire valide, y compris les jeunes conducteurs. Une assistance téléphonique sera à disposition des usagers.



Un guide pratique sera à disposition des utilisateurs, expliquant les différentes étapes : inscription sur la plateforme via le portail **azalys.agglopolys.fr**, réservation d'un véhicule, prise en charge du véhicule, restitution du véhicule, conduite du véhicule électrique. Un accompagnement pourra être proposé sur l'utilisation du service et des véhicules à la mairie de Cour-Cheverny.

Le lancement est prévu fin de mars début avril. Renseignements : www.azalys.agglopolys.fr, www.clem-e.com ou application : **clem.mobi**

Catherine Desouches, référente sécurité routière

La principale mission de la coordination routière est d'animer au quotidien la mise en œuvre de la politique publique sécurité routière et d'accompagner les acteurs locaux dans des actions de sensibilisation auprès du grand public, sous l'autorité de la Directrice de cabinet du préfet qui a souhaité mettre en place un réseau d'élus référents. A noter que les questions d'aménagement routier d'intérêt public ne relèvent pas des missions de coordination sécurité routière.

Cheverny est l'une des premières communes à avoir désigné son élu « référent sécurité routière ».

La commune bénéficiera ainsi de retours d'expériences d'actions locales et d'appui d'acteurs institutionnels pour développer auprès de ses administrés une culture de sécurité routière et sera mieux informée des évolutions réglementaires et des données locales sur l'accidentalité routière.



N'hésitez pas à contacter votre élu référent pour toute question de sécurité routière relevant de l'intérêt public .
www.mairie-cheverny.com - mairie.cheverny@orange.fr

Conseil municipal du 4 octobre 2021

SDIS (Service départemental Incendie et Secours) et DE-CI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Constitution d'une commission avec L. Gallard, T. Dazin, P. Tessier, L. Cherrier et M. Vivant ainsi que M. Racine ancien capitaine du SDIS.

Eco-quartier

Signature d'une convention avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), pour un accompagnement dans le projet d'éco-quartier, d'un montant de 20 000 € pris en charge pour moitié par le CAUE, soit un reste à charge de 10 000 €.

Contrat d'Assurance – prestations statutaires

Reconduction pour 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 du contrat d'assurance SMACL (Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales) pour le versement des indemnités journalières des agents communaux en cas d'arrêt de travail.

Gîte communal -Madame Clamens

Restitution partielle de la caution à Madame Clamens déduction faite de 228,76 € correspondant à l'achat de 2 fours et du forfait ménage par une société privée, soit 1 421 €

Vivre Côté Sologne

Reconduction du bail précaire du local situé 8 rue du chêne des dames pour un loyer mensuel de 200 €.

Occupation des salles communales

Compte-tenu des nouvelles mesures sanitaires, les salles peuvent être louées sans réduction de jauge. Pour une simple réunion, le masque est obligatoire, en cas de pot de l'amitié ou de repas, le passe sanitaire devient obligatoire. Le forfait désinfection est maintenu.

Extension de la Maison de Santé Universitaire (MSU)

Choix des entreprises pour les études préalables :

- Compétence Géotechnique du Centre pour la mission « Etude Géotechnique » pour un montant de 1 600 € HT avec l'option reconnaissance fondations pour 350 € HT.
- Bureau Véritas pour la mission SPS (Sécurité Protection et Santé) d'un montant HT de 2 060 €.
- Socotec pour la mission « Contrôleur Technique » pour un montant de 3 740 € HT.

Autorisation donnée à Madame Le Maire pour demander une subvention au Conseil Départemental au titre de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) d'un montant estimé à 35 000 €, soit 10 % du montant HT des travaux..

Fixation du Forfait Scolaire pour l'année 2021-2022

Le forfait scolaire fixé par la commune de Cour-Cheverny s'élève à 346,87 € pour les enfants de l'école élémentaire et 1 134,54 € pour les enfants de maternelles. 50 enfants de Cheverny fréquentent les écoles publiques et privées de Cour-Cheverny, 32 en classe élémentaire et 18 en maternelle.

Repas des aînés, fixation du tarif

Le repas est proposé aux Sources de Cheverny le jeudi 16 décembre à 12 h avec une visite du complexe hôtelier. Pour les séniors de 70 ans et plus, le repas est offert par la commune, pour personnes entre 65 et 69 ans résidant à Cheverny, 19 €, et pour les personnes de moins de 65 ans résidant ou non à Cheverny, 38 € ainsi que toutes les personnes hors commune quelque soit l'âge.

Questions diverses

- les élus rendent compte des réunions ou commissions auxquelles ils ont assisté.
- Travaux de voirie
 - * travaux de la rue de la Porte Dorée et Route de Troussay sont achevés et s'élèvent à un montant HT de 47 377,50 €
 - * les travaux d'entretien du chemin du Breuil, chemin des Galochères, chemin de Launay, chemin de la Barentinerie sont également achevés pour un montant de 14 392 € HT.
 - * Reste à effectuer le débernage chemin du Vou, route de Lézeau, les Ormeaux, les Ânes Verts, chemin de la Bellauderie et rue de la Soulardière.
 - * Michel Gil précise qu'il serait bon de prévenir les riverains lors de travaux d'enrobé afin qu'il leur soit proposé d'effectuer l'enrobé devant leur maison à leurs frais.
- Nouvelles dispositions pour les écoles : à compter du 4 octobre, le masque n'est plus obligatoire dans les écoles élémentaires, cependant la directrice de l'école Paul Renouard a souhaité prolonger le port du masque d'une semaine en raison de cas COVID en classe de CM1 et CM2. Il en sera de même pour le transport scolaire.
- Au vu de la réglementation sanitaire le conseil municipal se déroulera à nouveau dans les locaux de la mairie.
- La famille Rilly remercie les élus présents lors de leur anniversaire de mariage en août dernier.
- Mademoiselle DOS SANTOS scolarisée à Vineuil a souhaité exercer des actions de bénévolat dans le cadre de son cursus scolaire à la Mairie de Cheverny.
- Suivi de la qualité de l'eau : chaque habitant a reçu un courrier en même temps que la facture d'eau précisant que la teneur élevée en pesticide relevée lors de la dernière analyse est supérieure à la norme mais inférieure au seuil de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et qu'il n'y a pas lieu à restriction d'eau.
- La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 15 janvier 2022 au Domaine de la Porte Dorée afin de pouvoir accueillir tous les habitants qui le souhaitent.
- M. Chadenas, informe que son compteur d'eau ne fonctionne pas par rapport à l'auto-relève.

Parole donnée au public

- Monsieur Durand informe que par rapport aux compteurs d'eau, ces derniers sont équipés de batterie qui ne sont pas vérifiées régulièrement, et certaines batteries sont HS ou faibles.

- Madame Rilly précise qu'on lui a demandé de relever elle-même son compteur mais la lecture n'est pas possible, la batterie étant faible, les chiffres sont illisibles.
- Madame le Maire précise que si les habitants ont des problèmes d'auto-relève, ils doivent en informer la mairie par mail. Agglopolys informera son prestataire de ces dysfonctionnements.

Conseil municipal du 8 novembre 2021

Problématique de l'eau

M. Boujot Vice – Président et Mme Chapelle directrice de services d'Agglopolys, nous informent qu'un traitement au charbon actif va être effectué sur le forage de la Fourmilière pour réduire la teneur en pesticide de l'eau. Même si cette teneur est au-dessus de la norme, il n'y a aucun danger pour la santé.

Extension de la Maison de Santé Universitaire

Autorisation donnée à Mme le maire de lancer le Marché A Procédure Adaptée (MAPA) sur le site marchés-sécurisés.fr.

Projet de refonte du site internet

Le projet est évalué à 6 200 € HT, pour la refonte totale du site internet et autorisation donnée à Mme Le maire pour solliciter une subvention estimée à 100 % dans le cadre du Plan de Relance au titre de la Transformation numérique des collectivités territoriales.

Désignation d'un référent sécurité routière

Catherine Desouches-Grangeon est désignée référente sécurité routière.

Logement communal 38 avenue du Château

Etat des lieux de départ et d'entrée, rédaction du bail de location confiés à JurisCentre de Contres, répartition des frais entre la commune, le locataire sortant et le locataire entrant pour un montant total de 798,40 € TTC, soit 399,20 € pour la commune.

Restitution de la caution à Madame Hermelin/Joujoute soit 731 €.

Examen des candidatures pour la location du logement et choix à la majorité de la personne offrant les meilleures garanties financières.

Cérémonie du 11 novembre

A 11h15 au monument aux morts de Cheverny.

Affaires diverses

- La commune n'a pas été retenue pour le concours « entrée de bourg ».
- Suite à l'interpellation de Mme le Maire, courrier du Ministre de l'intérieur informant de la réforme en cours pour la reconnaissance de catastrophe naturelle.
- M. et Mme Cazin demande la pose d'un miroir au carrefour de la route de Poëly et la rue des Bombardières pour une meilleure visibilité.
- Francine Clément, à la demande des infirmières, sollicite l'installation d'un panneau « Parking Réservé » à la Maison de Santé Universitaire.
- Ballade thermographique sur réservation mercredi 17

novembre suivi d'une conférence sur la rénovation thermique.

- Réunion publique le 24 novembre à la salle des fêtes de Vineuil concernant les travaux d'économie d'énergie et les aides financières possibles.
- Désignation des conseillers municipaux pour la fête de la Sainte Barbe des Pompiers de Cour-Cheverny le samedi 27 novembre.
- Décoration de Noël par le conseil des jeunes les 27 novembre et 4 décembre.
- Marthe Vivant signale une tranchée mal rebouchée qui s'affaisse voie de Chaumette, Madame le Maire lui demande des photos pour interpeler l'entreprise concernée.
- Alain Guillot informe que la LPO a été déboutée pour son action en justice envers la Fédération Nationale de la Chasse à propos de la diffusion d'un magazine auprès des élus de France portant sur « la chasse et la biodiversité ».

Conseil municipal du 6 décembre 2021

Conseil des jeunes

Présentation par Nathaël du projet de course d'orientation à Cheverny.

Agglopolys

Transfert de la compétence à Agglopolys des « actions d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les déserts médicaux ».

Agglopolys

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

Dotation Globale de Fonctionnement

Intégration de la voie douce route de Romorantin de 950 m et de la voie douce aux abords de la RD 102 sur 600 m pour le calcul de la DGF.

Aménagement secteur Sud Est

Signature de l'avenant n°3 à la convention de maîtrise d'œuvre de Mme Barbier de 32 981,60 € HT pour un marché de travaux de 523 517,50 € HT pour la réalisation d'espaces de stationnement, d'une voirie et d'une voie douce.

Décision modificative budgétaire

Intégration des frais d'étude de maîtrise d'œuvre pour le logement rue de l'Argonne d'un montant de 504 € et pour la voie douce route de Romorantin pour un montant de 8 040,43 €.

Affaires diverses

- Extension de la Maison de Santé : accord pour l'avenant de l'entreprise ARCAMZO pour un montant de 21 860 € ; tous les lots sont pourvus, la commission d'appel d'offres se réunira en janvier.

• Festivités de Noël

Accord pour offrir des friandises aux enfants de Cheverny fréquentant les écoles publique et privée pour un montant de 148 € (2 €/enfant pour 55 enfants à l'école publique et 19 enfants à l'école privée).

- Concert de la Notina le dimanche 12 décembre à 15h30 dans l'Église de Cheverny.
- Remerciements au conseil des jeunes, conseil des sages, employés communaux et habitants qui ont réalisé et installé de belles décorations dans la commune.
- Distribution des colis aux aînés qui ne souhaitent pas participer au déjeuner du 16 décembre, dans la semaine du 12 au 18 décembre.

Parole donnée au public

Mme Marinette Rilly demande si le repas des seniors est maintenu compte tenu de la pandémie de covid 19. Mme le maire fait savoir que pour l'instant le repas est maintenu.

Conseil municipal du 3 janvier 2022

Renouvellement des contrats de gestion administrative des collectivités

Accord pour le renouvellement du contrat triennal incluant le droit d'utilisation, la formation et la maintenance avec SEGILOG – 2 770 € HT par an de 2022 à 2024.

Mise à disposition par Agglopolys de matériel informatique

Autorisation donnée à la signature de la convention avec Agglopolys pour le déploiement de matériel de visioconférence permettant aux usagers éloignés du numérique de communiquer avec la DGFIP.

Instruction des autorisations d'urbanisme

Autorisation donnée à la signature de la convention avec Agglopolys pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, hormis les déclarations préalables sans augmentation de la surface urbanisée. Le coût est de 2 896,63 € pour 2021 sur une base de 17 dossiers.

Ecoquartier- acquisition de terrains

- Constitution d'une réserve foncière

Le conseil municipal vote à l'unanimité le lancement des procédures visant à l'expropriation des parcelles AD 37,38,43,50 pour partie et 56 pour partie afin de disposer de la maîtrise foncière des terrains en vue de leur aménagement.

- Demande de subventions

Les acquisitions et frais annexes pour les terrains de la famille Fontaine et de Mme Krezel-Givierge sont évaluées à 120 182 € par France Domaine. Accord à l'unanimité pour la demande des subventions suivantes :

- * Etat - Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 52 447 €.
- * Conseil Départemental - Dotation Départementale Aménagement Durable (DDAD) : 13 221 €.
- * Région Centre Val-de-Loire - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : 29 750 €.

Décorations de Noël

Accord pour rembourser l'achat des bombes de peinture utilisées pour les décorations de Noël (16,70 €) à Laurent Cherrier

Cérémonie des vœux 2022

Accord pour l'annulation des vœux vu la situation sanitaire.

Affaires diverses

- Mme le maire fait part des remerciements reçus des aînés pour la bonne organisation du repas et de la distribution des colis, et du directeur du collège de Pontlevoy pour l'accueil d'une stagiaire de son établissement.
- La population totale officielle de Cheverny est au 1^{er} janvier 2022 de 962 (+6).
- Le contrôle sanitaire déclare l'eau prélevée sur le réseau de bonne qualité au regard des paramètres analysés.
- Charles Antoine de Vibraye représentera la commune au comité des partenaires mobilité d'Agglopolys.
- Les ateliers du conseiller numérique commenceront le 2 février vu la situation sanitaire.
- Fabrice Gouny demande qui informe Agglopolys lorsque les containers d'apport volontaire sont pleins. Mme le maire indique que les sondes d'alerte sont hors d'usage et ne devraient pas être remplacées car une réflexion est en cours pour une collecte en porte à porte des emballages, seul le verre serait collecté en point d'apport volontaire.
- François Cazin rappelle qu'il avait été évoqué de limiter voire d'interdire la circulation sur les chemins ruraux enherbés en période hivernale pour limiter leur dégradation. Mme le maire demande qu'une liste des chemins justifiant de telles mesures lui soit proposée pour que les arrêtés soient pris.

Parole donnée au public

Il est demandé les références et la surface des parcelles que la commune envisage d'acquérir. Les parcelles AD 37, 38, 43 en totalité et 50 et 56 pour partie appartenant aux consorts Fontaine représentent 16 655 m². La parcelle AD 17 de 632 m² appartient à Mme Krezel.



Le conseil municipal se tient en mairie ou à la salle des fêtes selon la situation sanitaire le 1^{er} lundi du mois à 19h

Prochains conseils

Lundi 7 février

lundi 7 mars

Lundi 4 avril

Lundi 2 mai

Exposition Arts de l'Islam : un passé pour un présent

Cette exposition permet de découvrir la diversité culturelle et confessionnelle de la civilisation islamique, depuis 13 siècles, autant arabe que turque, indienne qu'iranienne, asiatique que maghrébine...



La bibliothèque Abbé-Grégoire accueille un ensemble d'objets issus des collections régionales d'une surprenante rareté. Deux objets prêtés par le Louvre s'y ajoutent.

Les œuvres présentées font valoir une large variété de pratiques et sensibilités artistiques, évoquant des scènes de vie, la nature, le désir amoureux, un simple décor de palais ou de mosquée.

Une coupe en cristal de roche et pierres précieuses de l'ancienne collection indienne de la baronne Salomon de Rothschild manifeste le raffinement de l'Islam moghol. Une stèle funéraire des premiers siècles de l'Islam en Tunisie fait écho à l'œuvre contemporaine de l'artiste franco-algérienne Katia Kameli, qui présente à Blois sa vidéo du chapitre 1 du Roman algérien.

Exposition à la bibliothèque Abbé-Grégoire jusqu'au samedi 26 mars 2022 - Accès libre et gratuit

Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30,
Mercredi : 10h-18h30, Samedi : 10h-18h.

Visites guidées (durée : 1h) ou libres pour les groupes :

Réservation obligatoire - Tél. 02 54 56 27 40

Mail : bibliotheques@agglopolys.fr

Plus d'infos sur : www.agglopolys.fr

Quelques dates à retenir...

Les événements, activités et manifestations indiqués ici sont conditionnés à la situation sanitaire du moment et ses contraintes protocolaires. Nous vous tiendrons informés des changements éventuels via l'application PanneauPocket et le site Internet.

Vendredi 21 janvier

Spectacle de clown proposé par la compagnie 126kg
domaine de la Porte Dorée (ex- domaine de Montcy),
route de Fougères à 19h,

Entrée libre mais pass-sanitaire exigé



« Ils sont 4 : 1 qui est libre et sauvage, 1 autre qui est brune, 1 qui a la puissance du Ciel et 1 fantaisiste qui hésite.

Il y en a 1 qui cherche à tenir le cadre et 3 autres qui n'ont de cesse de le déplacer.

Il y en a 2 qui sont comme frères, 1 qui est prête à mener toutes les révolutions avec son épée en bois et 1 qui assoit son pouvoir à coups de plumeau.

Tous les 4 ont l'envie de vous voir rire, fort ou doucement, à gorge déployée et à pleins poumons, finement ou grossièrement, jaune et noir...

Ils viendront prochainement sur la piste pour un rituel sacré ou quotidien. »

Dimanche 23 janvier

Randonnée pédestre organisée par la gym volontaire ESCCC

Rendez-vous de 7h à 9h 30 - Place de l'église.

Samedi 29 janvier

Pose des nichoirs sur la commune

Rendez-vous à 9h 30 – salle des fêtes.

Dimanche 6 février

Repérage Marathon.

Rendez-vous à 9h 30 au parking P2 du château.

Dimanche 13 mars

24^{ème} randonnée cyclotouriste entre bruyère et roseaux, organisée par Vélo entre bruyère et roseaux V.B.R.

de 8h à 12h - salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Tarifs : 4€ pour les licenciés, 6€ pour les non licenciés et gratuit pour les enfants de moins de 12h.

Sans réservation. Pass sanitaire et masque obligatoires.

Contact : M. Roy lili.jacques@free

Samedi 19 et dimanche 20 mars

Fête des plantes, organisée par Rotary Club Blois-Sologne

de 10h à 18h dans le parc du château de Cheverny

6€ par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans.

www.chateau-cheverny.com

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Marathon

Village Marathon - Parking P2 du Château de Cheverny

Programme des courses

- ◆ Samedi :
Arrivée du Trail à partir du 12h,
10 km départ à 16h30
- ◆ Dimanche :
Marathon et duo départ à 9h,
semi-marathon ; départ à 9h30



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533